



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 08/09/23

Bulletin municipal n° 33

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Absente : Colette PERIER (procuration à Sylviane FAYOT).

Bilan 2022-2023 de la cantine scolaire :

3 637 repas ont été servis (environ 200 repas de moins que l'année dernière) pour 137 jours d'école soit une moyenne de 26.5 enfants par jour. Les dépenses augmentent : alimentation, électricité, personnel... Le prix de revient d'un repas s'élève à 10.70 € (contre 9.30 € en 2021/2022).

Bien que cette hausse soit importante, le conseil municipal décide à l'unanimité de limiter l'augmentation du prix du ticket de cantine à 0.10 €, et donc de passer le prix du repas de 4.30 € à 4.40 € par jour et par enfant.

Le conseil municipal accepte le versement de 7 500 € de l'association de la cantine pour participation aux charges de fonctionnement.

Un nouveau bureau a été élu : M. François THIZY : président / Mme Marjorie RONZON : secrétaire / Mmes Anne-Laure JACOUTY et Lucie GRISOT : trésorières.

La garderie payante (de 17h30 à 18h30) note une hausse constante du nombre de familles utilisatrices de ce service. Pour rappel les familles règlent 0.50 € par ¼ d'heure de garde.

Projets et travaux en cours :

Lotissement communal : la mise en place des réseaux Télécom et Electrique est en cours.

13 lots, de 326 m² (40 000 €) à 669 m² (90 000 €), sont d'ores et déjà proposés à la vente. Les renseignements et réservations sont à formuler en mairie.



Compte-rendu conseil (suite)

Maison d'assistants maternels (MAM) : les travaux se sont terminés dans les temps et les assistantes maternelles ont pu prendre possession des locaux pour la rentrée scolaire ; le loyer mensuel a été fixé à 250 € (hors charge).

Compte rendu des commissions :

Conseil municipal enfants : les enfants ont participé à un atelier maquillage et au lâcher de ballons lors de la vogue. A l'occasion de la rentrée scolaire, ils vous proposeront des crêpes sur la place de la mairie à partir de 16h30 ce vendredi 15 septembre.

CCMDL : le droit de branchement à l'assainissement collectif passe de 1 500 € à 2 000 € ; ce droit est dû pour tout nouveau raccordement.

SICA des déchets ligneux : cette société de collecte/revente de déchets ligneux fonctionne parfaitement et présente un résultat prévisionnel excédentaire. En conséquence, la SICA propose de rembourser la subvention perçue en 2023 de la CCMDL et qu'à compter de 2024 la CCMDL n'intervienne que sous forme de subvention d'équilibre si nécessaire.

École : l'équipe enseignante n'a pas changé et ce sont 49 élèves qui ont fait leur rentrée le 4 septembre (39 familles concernées).

Jaquadi : le bureau de l'association des parents d'élèves reste inchangé ; le bilan financier est bon malgré une aide conséquente versée à l'occasion de la classe de neige organisée par l'école.

Comice : les bénévoles qui se sont investis pour la réalisation du char notamment, ont été remerciés. Un casse-croute partagé en toute convivialité a clôturé cette édition 2023.

Informations et questions diverses :

Recensement : la collecte des données se fera entre le 18 janvier et le 17 février ; la population sera invitée à privilégier les réponses par internet.

Etude photovoltaïque : présentation d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux, en autoconsommation collective.

Suite à cette première approche, le conseil décide de poursuivre dans cette démarche. Une entreprise spécialisée sera donc contactée prochainement.

Brigades nature : une équipe intervient à compter du mardi 12 septembre pour 2 semaines afin de nettoyer quelques chemins, buttes et les allées du cimetière.

Prochaine réunion le vendredi 13 octobre 2023 à 20h30.



Vie municipale et associative

LA REVOLE : merci à l'association pour nous avoir offert ce week-end festif, cher à notre village.



MÉDIATHÈQUE : la rentrée est propice aux bonnes résolutions, aux nouveautés ! L'équipe de la médiathèque vous a donc réservé de belles surprises !

A partir du 20 septembre, une exposition époustouflante va prendre place dans votre médiathèque. Laissez-vous emporter par la magie des cerfs-volants ! Heliette GRATALOUPE transmet l'art de manier et de fabriquer des cerfs-volants depuis plus de 20 ans. Après avoir parcouru le monde pour des compétitions de haut niveau, elle nous fait l'honneur d'installer ses plus beaux modèles dans notre médiathèque. On profitera de son talent pour organiser un atelier, ouvert à tous, un mercredi après-midi (date à préciser), où chacun pourra fabriquer son cerf-volant et le tester avec les conseils précieux de notre experte.

En octobre, nous vous proposons des ateliers qui raviront les petits et les grands. Ces ateliers sont spéciaux, car ils sont proposés et animés par des « amis de la bibliothèque ». Nous les en remercions chaleureusement.

Mercredi 4 octobre de 14h à 17h : atelier « fabrication de pain », pour tous. Rien de tel que le parfum réconfortant du pain frais sortant du four. Rejoignez-nous le mercredi 4 octobre pour un atelier de fabrication de pain. Paul nous enseignera les secrets de la boulangerie artisanale. C'est une expérience idéale à partager en famille, alors amenez vos petits boulangers en herbe !

Vendredi 6 octobre de 18h à 20h : atelier d'écriture à partir de 10 ans. Colette offrira un espace accueillant pour explorer les mots et les histoires. L'objectif : écrire ensemble dans une ambiance conviviale et inspirante.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez contacter la médiathèque au 0474262256 mediathequestgenis@gmail.com

Nouveau service : vous rencontrez des difficultés temporaires ou définitives pour vous déplacer à la médiathèque (pas de moyen de transports, maladie, naissance, accident...) alors avec **le portage de livres à domicile**, les livres viennent à vous. Une fois inscrit au portage de livres et de lecture, vous pourrez choisir : des magazines, des CD de textes lus, des livres en gros caractères, des livres sur le jardinage ou la cuisine, des romans... Un bénévole se chargera de vous apporter UNE FOIS PAR MOIS, sur rendez-vous, les documents choisis. C'est un service gratuit – contacter la médiathèque au 04 74 26 22 56.

BOURSE AUX LIVRES JAQUADI : elle aura lieu le **1er octobre**. Les livres seront vendus 1 € (voir flyer joint). A noter par avance que JAQUADI vous proposera une vente de sapins de Noël en décembre sur commandes uniquement.



Vie municipale et associative

FORUM DES ASSOCIATIONS : associations et sportifs se sont retrouvés sous la halle soit pour s'inscrire, soit pour un renseignement, ou simplement passer un moment convivial autour d'un café.



LES VIEUX TACOTS : un grand merci à cette association et ses 24 bénévoles ; cette rencontre des vieilles mécaniques a été un vrai succès et l'on a pu admirer pas moins de 160 véhicules divers et variés sur l'ensemble de la journée.



CM JEUNES : les jeunes vous proposent le nettoyage de l'intérieur de votre voiture le **samedi 23 septembre de 9h30 à 12h sur la place de la mairie** (récompense selon votre bon vouloir). L'argent récolté leur servira pour faire une activité commune et créer ainsi un lien entre eux.

JOUER AU POKER : des St Genois cherchent des joueurs de poker pour se retrouver de temps en temps pour disputer quelques parties. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Laurent CHOTARD et Catherine BILLOUD au 06-23-92-35-87.

« **ASSG SECTION VOLLEY-BALL** : après une très belle saison 2022-2023, notamment en championnat Loisir FFVB niveau confirmé 1, la Team Volley-Ball de l'ASSG a retrouvé le chemin de la salle des sports pour reprendre ses entraînements les mardis soir de 20h15 à 23h00.

Envie de partager avec nous notre passion, de pratiquer un sport d'équipe ludique et convivial, envie de participer aux entraînements ou bien plus en vous engageant en championnat Loisir FFVB, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer les mardis soir et profiter du mois de septembre pour faire un essai sans engagement de votre part. En fonction des effectifs et des demandes, un nouveau créneau horaire pourrait être envisagé et pourquoi pas engager une seconde équipe en championnat... Vous pouvez aussi nous contacter pour tous renseignements via notre e-mail : assg.volleyball@gmail.com. »



Vie municipale et associative

« **CLUB DE L'AMITIE** : le club a rouvert ses portes après un congé bien mérité par ces fortes chaleurs. Nous invitons la population St Genoise et avoisinante, à notre assemblée générale le **mardi 10 octobre 2023**. Comme chaque année à 12h15, vous pourrez prendre le repas, pour la somme de 11 € (sur inscription), suivi de l'assemblée générale à 14h, nous prendrons aussi la cotisation, pour la somme de 16 €, (somme inchangée depuis plusieurs années). Toutes nouvelles personnes seront les bienvenues, pour jouer, discuter, rire, boire un café ou tisane, prendre un goûter à 16h. A bientôt, le bureau du club ».

« **ACCES A NOS DECHETTERIES** : pour rappel, il faudra disposer d'un badge (carte d'accès) ou d'un e-badge (fichier avec un QR code à télécharger sur son téléphone portable) pour accéder aux déchetteries des Auberges et de Saint-Martin-en-Haut, à compter du 1^{er} octobre.

Il suffit de s'identifier sur le « portail-dechets.cc-mdl.fr » et de demander son badge qui sera à récupérer en mairie (voir flyer joint).

Le bus « France services » est là pour vous aider en cas de difficultés : passage place de la mairie **mardi 19 septembre de 9h à 12h**.

« **DECLARATION DE RUCHES** : la campagne annuelle obligatoire est ouverte depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer sur le site : <https://agricultureportail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/> ou si vous ne disposez pas d'internet par voie postale avec cette année un nouveau CERFA N°139995*05 à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le CERFA ».

« **GENEALOGIE** : l'association des généalogistes de la Vallée du Gier ou GENEAGIER, exerçant son activité dans la vallée du Gier (Jarez), le massif du Pilat et les Monts du Lyonnais, propose à toutes les personnes intéressées des **conférences gratuites** sur les thèmes suivants :

- "Initiation à l'utilisation du site GENEAGIER.com" le samedi 2 septembre 2023 à 9 h.
- "Initiation à la généalogie" le samedi 4 novembre 2023 à 9 h.
- "Perfectionnement en généalogie" le samedi 3 février 2024 à 9 h.

Ces interventions auront lieu à la salle du Cèdre Bleu à La Grand-Croix. Nous vous attendons nombreux et nous ferons un plaisir de vous accueillir ! vialpat05@gmail.com. »

« **OCTOBRE ROSE** : dans le cadre d'« octobre rose » (mois dédié au cancer du sein), notez que la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) sera présente le **12 octobre sur le marché de Ste Foy l'Argentière** pour une sensibilisation à l'autopalpation. »

« **ASSG** : l'amicale sportive organise sa 39^{ème} randonnée pédestre des 7 collines le **8 octobre**. 5 circuits (5-11-16-21-25 km) vous sont proposés. Inscriptions et départs de 8h à 11h30 pour les 2 grands parcours, jusqu'à 14h pour les autres. Renseignements 06-62-36-92-52 – asstgenis@gmail.com » (voir flyer joint).

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et Imprimée par la mairie



Focus

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE « C'EST LE MOMENT »

... Dernière ligne droite pour détruire les foyers d'ambroisie avant la floraison

Les premiers pollens d'ambroisie sont détectés en Auvergne-Rhône-Alpes, annonçant le **retour des symptômes d'allergie** dans les jours à venir. Le pic de pollinisation devrait quant à lui survenir vers la fin du mois d'août et début septembre.

Pour rappel, l'ambroisie se développe de préférence dans les **parcelles mises à nu ou remaniées** (bords de route, chantiers, carrières, parcelles agricoles...). Ces sites présentent des déséquilibres, souvent dus aux activités humaines, et la compétition de la végétation locale est insuffisante pour freiner le développement de l'ambroisie.

Pour plus d'efficacité, nous vous invitons à :

- **Identifier les zones infestées** en insistant, en priorité, sur la surveillance de ces sites à risque ;
- Veiller en priorité à la destruction de ces foyers **avant le pic de pollinisation**.

Cas particulier - En milieu agricole

Suite aux récoltes de blé/colza, de nombreuses parcelles agricoles se retrouvent sans couverture végétale, avec un risque important d'apparition d'ambroisie. Bien gérer son interculture est essentiel pour mener une lutte efficace et durable.

Durant cette période, plusieurs techniques permettent de lutter efficacement contre l'ambroisie : déchaumage mécanique, implantation d'un couvert végétal, broyage... Il est toutefois important de noter que ces différentes stratégies ne sont pas applicables au même moment et que certaines interviendront **plus tardivement dans le cycle de la plante**. Le choix de la technique adaptée doit donc être raisonné en considérant plusieurs paramètres : conditions météo, matériel disponible, coût de l'intervention...

Au besoin, FREDON AURA se tient à votre disposition pour vous apporter un soutien technique, sur le terrain 04 37 43 40 70 – nous vous invitons également à contacter votre mairie



Etat Civil

NAISSANCE :

Le 27 juillet est né **Mylan CUNHA**. Félicitations à ses parents **Mickaël CUNHA** et **Audrey PEDROSA**.

Carnet rose au conseil municipal :

Le 26 juillet est né **Loïs VERNAY**. Félicitations à ses parents **Arnaud VERNAY** (conseiller municipal) et **Ophélie BAILLY**.